



CARNET DE  
CHANTIER

# TRAVERSÉE DE VILLALIER

LA RD 620 FERMÉE  
DU 12 AU 16 FÉVRIER



AUDE  
Le Département

DU 12 AU 16 FÉVRIER 2024  
FERMETURE DE LA RD 620

# MISE EN PLACE D'UNE DÉVIATION



La commune de Villalier a lancé d'importants travaux d'aménagements urbain et paysager depuis le printemps dernier afin de revoir sa traversée, avenue Jean-Jaurès.

Ce chantier, porté par la commune, va connaître une nouvelle étape, après l'enterrement des réseaux, avec le rabotage de la chaussée, la mise en place de la structure granulaire et la réalisation de la couche de bitume. Durant cinq jours, du 12 au 16 février, la circulation sera interdite dans la traversée du village.

Le Département a souhaité accompagner la commune afin d'informer les usagers de la RD 620 de la mise en place d'une déviation et ainsi limiter les perturbations. Pour limiter la gêne occasionnée sur

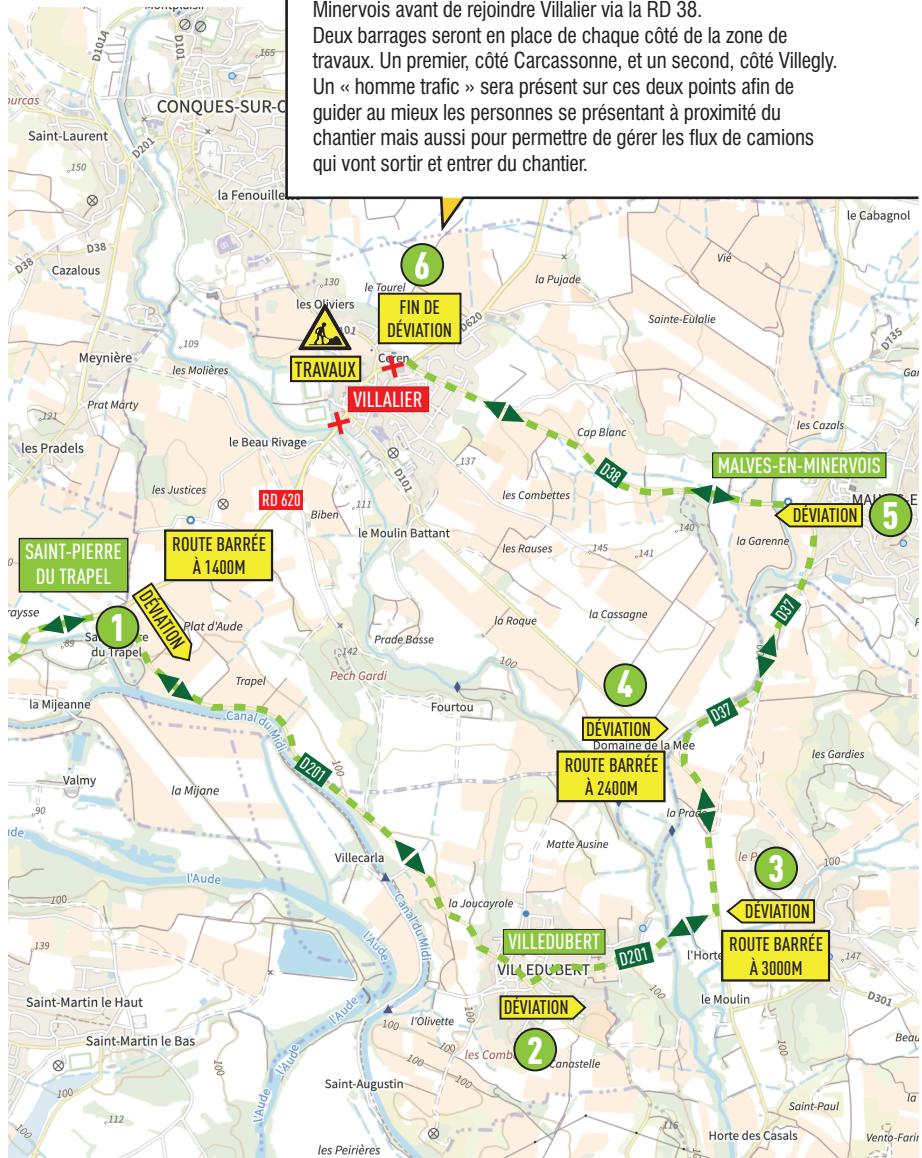
cet axe très emprunté, les ouvriers de l'entreprise Colas travailleront en une seule phase concentrée en cinq jours sur des horaires aménagés qui pourront aller de 7h et ce jusqu'à 19h. Si les conditions météorologiques venaient à perturber leur action, la fermeture pourrait être prolongée d'un ou plusieurs jours la semaine suivante. Une circulation dans le village sera maintenue pour permettre aux habitants de Villalier de rejoindre leur domicile et accéder aux commerces, via la rue Jules-Ferry.

Les poids lourds de plus de 3,5 tonnes sont déviés, depuis le début du chantier par Homps pour ceux venant depuis le Minervois et par Carcassonne et Trèbes pour ceux venant de Mazamet.

Une déviation, faisant passer les véhicules par Malves-en-Minervois, sera mise en place durant ces cinq jours. Venant de Carcassonne, les véhicules seront déviés par la RD 201 direction Villedubert où un feu tricolore facilitera le croisement des véhicules. La déviation passera ensuite par Malves-en-Minervois avant de rejoindre Villalier via la RD 38.

Deux barrages seront en place de chaque côté de la zone de travaux. Un premier, côté Carcassonne, et un second, côté Villegly.

Un « homme trafic » sera présent sur ces deux points afin de guider au mieux les personnes se présentant à proximité du chantier mais aussi pour permettre de gérer les flux de camions qui vont sortir et entrer du chantier.



TRAUVS D'AMÉNAGEMENT DE LA TRAVERSÉE DE VILLALIER

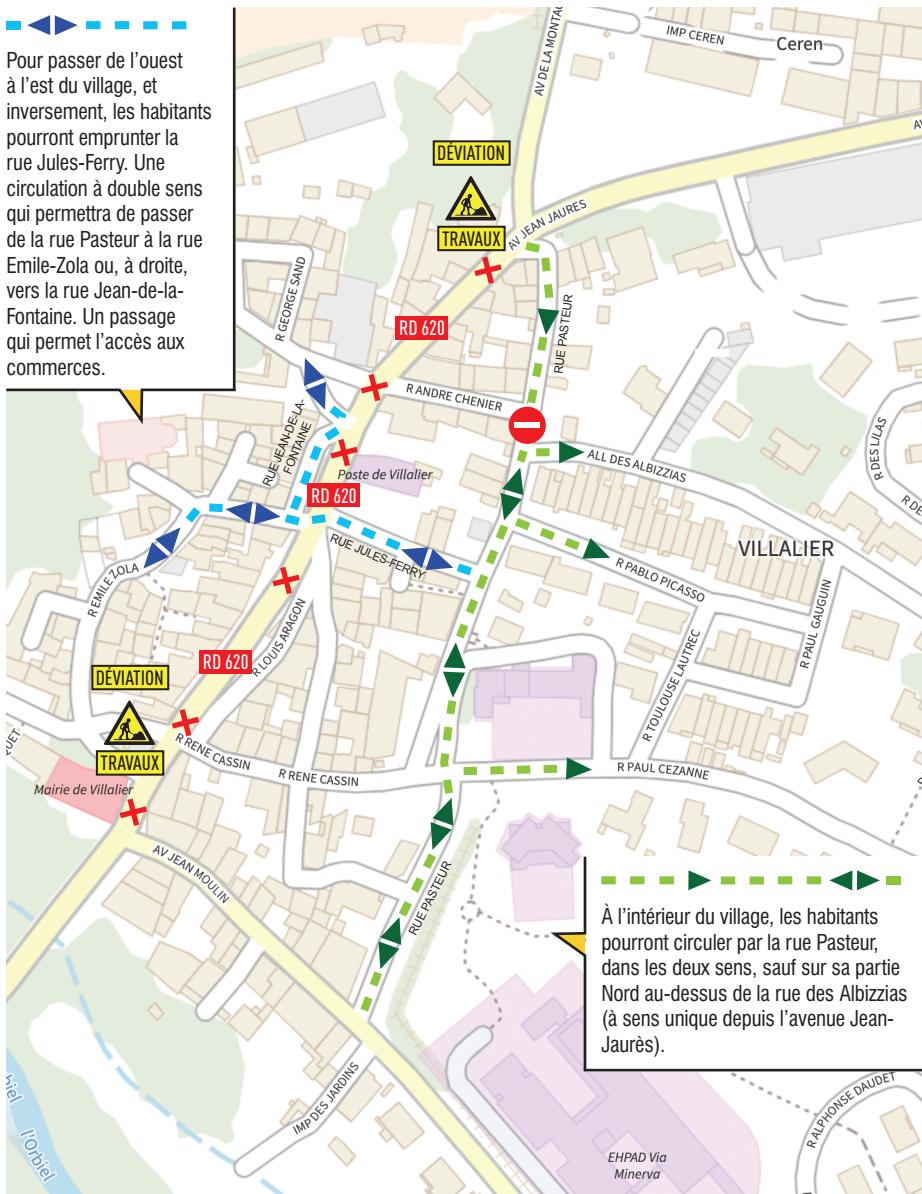
➡️➡️➡️ ITINÉRAIRE DE DEVIAISON DES VÉHICULES LÉGERS PENDANT LES TRAVUS



✗✗✗ ITINÉRAIRE SUPPRIMÉ DU 12 AU 16 FÉVRIER 2024



Pour passer de l'ouest à l'est du village, et inversement, les habitants pourront emprunter la rue Jules-Ferry. Une circulation à double sens qui permettra de passer de la rue Pasteur à la rue Emile-Zola ou, à droite, vers la rue Jean-de-la-Fontaine. Un passage qui permet l'accès aux commerces.



## CONTACT

MAXIME LUCIEN, RESPONSABLE DU CHANTIER POUR  
L'ENTREPRISE COLAS : MAXIME.LUCIEN@COLAS.COM

[WWW.AUDE.FR](http://WWW.AUDE.FR)

